

Préavis No 5/2020

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 12 mai 2020
*Grefe_0134 + 0190_Préavis édités + Rapport de
gestion_mun*

Gestion et comptes 2019

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du Conseil communal de Château-d'Oex du 13 octobre 2014 (art. 91) ;

la municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation ainsi que les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2019.

TABLE DES MATIERES

Conseil Communal	3
<i>Séances du Conseil communal</i>	
<i>Votations-Elections</i>	
Municipalité	5
<i>Séances de municipalité</i>	
<i>Visite préfectorale</i>	
<i>Nonagénaires</i>	
<i>Associations caritatives</i>	
Administration	5
<i>Secrétariat municipal</i>	
Administration générale	6
<i>Personnel communal</i>	
<i>Formations des apprenti-e-s</i>	
<i>Naturalisations</i>	
Culture	7
Finances	8
<i>Résultat</i>	
<i>Attribution aux fonds de réserve</i>	
<i>Prélèvements aux fonds de réserve</i>	
<i>Amortissements au patrimoine financier</i>	
<i>Comptabilisation des péréquations</i>	
<i>Les investissements</i>	
<i>L'endettement</i>	
<i>Le bilan</i>	
<i>Dépassements de crédits</i>	
Travaux	11
<i>Service technique et urbanisme</i>	
Instruction publique et cultes	12
<i>Administration des écoles</i>	
Sécurité publique	13
<i>Manifestations</i>	
<i>Notification des commandements de payer</i>	
<i>Travaux dans le secteur de l'Hôpital</i>	
<i>Signalisation routière</i>	
<i>Amendes d'ordre et ordonnances pénales</i>	
<i>Programme de signalisation d'intérêt local des Alpes vaudoises</i>	
Contrôle des habitants et bureau des étrangers	15
Instance de sécurité	16
Service Incendie et Secours	
Protection civile Riviera Pays-d'Enhaut	
Service social	18
<i>Association Régionale de l'Action Sociale Aigle – Pays-d'Enhaut (ARASAPE)</i>	
<i>Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE)</i>	
Conclusions	19

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2019

1. ADMINISTRATION

AUTORITES

CONSEIL COMMUNAL

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 6 séances ordinaires et traité des éléments suivants :

Séance du 14 mars

- Demande de crédit pour divers travaux dans certains alpages communaux et au rural de l'Etambeau
- Demande de crédit pour diverses réparations et améliorations du bâtiment de l'Hôtel de Ville
- Demande de crédit pour la création d'un local sur le bâtiment de la laiterie situé au lieu-dit « En Glacière »

Séance du 16 mai

- Demande de crédit pour le remplacement de la balayeuse
- Demande de crédit pour la réfection totale de la toiture du dépôt communal des Vieux-Bains à L'Etivaz

Dépôt du Postulat de Raymond Vuadens et consorts au nom du groupe socialiste demandant une étude sur l'avancement de la réflexion au sujet d'une fusion des Communes du Pays-d'Enhaut

Par ailleurs, la municipalité a fait une information relative au Pôle Santé du Pays-d'Enhaut.

Séance du 27 juin

- Gestion et comptes 2018
- Adoption du Plan d'affection (PA) « En Glacière »
- Demande de crédit complémentaire pour la finalisation du Plan d'affectation (PA) « En Glacière »
- Demande de crédit pour le remplacement du condenseur d'évaporation NH3 de la patinoire

Il a également été procédé :

- à la nomination du Bureau - Période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
- à l'élection de la Commission de gestion-finances - Période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

Séance du 12 septembre

- Demande de crédit pour divers travaux d'assainissement à la station d'épuration des eaux (STEP) du Berceau
- Demande de crédit pour la finalisation des travaux de remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et de réfection routière, secteurs «Les Bossons», «L'Etambeau» et «La Palaz » - Phase No 5
- Demande de crédit pour la réfection de la route communale « Gérignoz – Les Allognis »
- Demande de crédit pour la mise en place de l'instrumentation de surveillance du glissement de terrain situé au lieu-dit « La Guerdez »
- Demande de crédit pour la mise en œuvre du programme de signalisation d'intérêt local des Alpes vaudoises
- Arrêté communal d'imposition pour l'année 2020

Séance du 31 octobre

- Demande de crédit pour une participation financière à la réalisation du projet d'extension du Musée du Pays-d'Enhaut – Centre suisse du papier découpé
- Demande de crédit pour une participation financière à la modernisation et à la mise à jour de l'électricité de la surface commerciale du bâtiment communal Landi actuellement louée à Landi Moléson SA ainsi que pour le remplacement des portes de l'entrepôt du magasin et de deux fenêtres du bureau
- Demande de crédit pour la mise en place d'un projet-modèle pour un développement territorial durable « Château-d'Oex, une vision du paysage par et pour les seniors »

Séance du 7 décembre

- Budget communal 2020
- Demande de crédit pour le remplacement du char communal
- Présentation des avant-projets détaillés « Accueil de Pays-d'Enhaut Région 2022 » et « Expérience Ballon » par MM. Frédéric Daenzer et Christophe Moinat, sur invitation de la municipalité (Préavis 21-2018 « Demande de participation financière au crédit d'étude de la phase II du projet Expérience Ballon »).

Cette séance a été suivie du traditionnel repas qui a eu lieu au Restaurant Le Richemont à Château-d'Oex.

La municipalité remercie vivement les membres du Conseil communal et de la commission gestion-finances pour leur important travail et leur précieuse collaboration.

Votations - Elections

- *Votation fédérale du 10 février 2019 :*
 1. "Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)"
- *Election complémentaire du Conseil d'Etat du 17 mars 2019*
- *Votations fédérales du 19 mai 2019 :*
 1. Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)
 2. Directive de l'UE sur les armes
- *Election au Conseil National du 20 octobre 2019*
- *Election au Conseil des Etats du 20 octobre 2019*
- *Election au Conseil des Etats (2^{ème} tour) du 10 novembre 2019*

MUNICIPALITE

Séances de municipalité

La municipalité a tenu, dans le courant de l'année, 39 séances, à savoir :

- 28 ordinaires
- 10 journalières
- 1 spéciale pour la visite annuelle de la commune par M. Roland Berdoz, Préfet.

Visite préfectorale

La traditionnelle visite annuelle de la commune a été effectuée par M. Roland Berdoz, Préfet du District Riviera – Pays-d'Enhaut, en date du 1er novembre 2019. En première partie, il a procédé à l'inspection de l'administration, en présence de M. Raymond Vuadens et Mme Myriam Stucki Tinouch, respectivement président et secrétaire du Conseil communal, et de Mme Eliane Morier, secrétaire municipale.

L'inspection s'est ensuite poursuivie en présence de la secrétaire municipale et en collaboration avec les différents services de l'administration. Divers documents ont été examinés par sondages.

La visite a continué, en présence des délégués municipaux et des chefs de services, à l'exception de M. Eric Fatio, municipal.

Tout s'est bien déroulé. Les documents sont en ordre et bien archivés. M. le Préfet n'a pas reçu de plainte relative au fonctionnement de la municipalité. Il a relevé également que Château-d'Oex n'est pas la seule commune à rencontrer des difficultés financières.

Nonagénaires

En 2019, la municipalité a eu l'occasion de présenter ses vœux à 10 nonagénaires et les a également invité à un après-midi récréatif en les conviant au Restaurant « Le Chalet », rencontre toujours fort appréciée.

Associations caritatives

Depuis 2011, la municipalité transmet ses vœux de fin d'année sur papier ordinaire permettant, par l'économie ainsi réalisée, le versement d'un don de CHF 500.00 à une association caritative du Pays-d'Enhaut.

ADMINISTRATION

SECRETARIAT MUNICIPAL

La secrétaire municipale a participé aux diverses rencontres des secrétaires municipaux du District Riviera – Pays-d'Enhaut. Ces rencontres, réduites au nombre de trois par année, sont très intéressantes et permettent un échange d'expériences et de connaissances.

Evolution du personnel

1997	4,0 ETP	4 personnes	2013	4,2 ETP	6 personnes
2000	3,8 ETP	5 personnes	2014	4,0 ETP	5 personnes
2002	3,7 ETP	5 personnes	2015	4,0 ETP	5 personnes
2003	4,0 ETP	4 personnes	2016	4,0 ETP	6 personnes
2005	3,6 ETP	4 personnes	2017	4,0 ETP	6 personnes
2007	3,9 ETP	5 personnes	2018	4,0 ETP	6 personnes
2011	3,6 ETP	5 personnes	2019	4,0 ETP	7 personnes
2012	3,7 ETP	6 personnes.			

ADMINISTRATION GENERALEPersonnel communal

Les mutations enregistrées au sein du personnel communal sont les suivantes :

Engagements

Rosat Emilie, apprentie employée de commerce (sur 3 ans)
 Favre Johnny, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
 Junod Lucie, employée au secrétariat municipal à 30%
 Lenoir Patrick, équarrisseur suppléant.
 Mesquita Santos José, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
 Henchoz David, exploitant de STEP à 30 % dès le 01.05.19, à 100 % dès le 01.07.19.

Retraite

Néant.

Départs

Favre Johnny, employé polyvalent auxiliaire au service des travaux
 Raynaud Cindy, apprentie employée de commerce
 Raynaud Etienne, exploitant de STEP jusqu'au 30.06.19. Exploitant auxiliaire du 01.07.19 au 31.08.19

Jubilaires

20 ans d'activité Berdoz Pierre-Alain, employé polyvalent au service des travaux
 10 ans d'activité Burri Jean-Jacques, chef concierge et responsable technique
 Rousseau Emmanuel, adjoint aux finances.

Formation des apprenti-e-s

La Commune de Château-d'Oex poursuit son engagement de longue date en tant qu'entreprise formatrice. En règle générale, elle engage un-e apprenti-e employé-e de commerce chaque année. La durée de formation jusqu'à l'obtention du CFC (Certificat fédéral de capacité) est, en principe, de 3 ans, quelle que soit l'option choisie (formation de base, élargie ou maturité intégrée), laquelle peut toutefois être réalisée en 2 ans si l'apprenti-e est au bénéfice d'un diplôme de formation supérieure.

La Municipalité a décidé d'engager, au 1^{er} août 2019, Mlle Emilie Rosat en tant qu'apprentie employée de commerce en 3 ans.

Naturalisations

La commission municipale de naturalisation, composée de MM. Eric Grandjean, syndic et Eric Fatio, municipal, ainsi que Mme Mary-Josée Rossier, municipale, s'est réunie à sept reprises. Elle a soumis à l'approbation de la municipalité l'octroi de différentes demandes de bourgeoisie de la Commune de Château-d'Oex, ceci sous réserve de la décision du Service cantonal de la population, secteur naturalisation.

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Nombre de dossiers	7	7	7	7	5
Nombre d'adultes	8	8	5	8	7
Nombre d'enfants	4	5	4	2	4

CULTURE

La culture de la Suisse est l'ensemble des signes distinctifs qui caractérisent la société suisse. Elle englobe les traditions, les croyances, le patrimoine commun, les langues, la politique culturelle suisse, les moyens d'encouragement et de diffusion de la culture, les manifestations et lieux de culture ainsi que les arts pratiqués en Suisse ou par des Suisses.

L'année 2019 fut marquée par de nombreux anniversaires et d'éditions spéciales de sociétés locales / d'associations culturelles. Leurs membres engagés, motivés et débordant d'imagination ont réalisé de magnifiques événements.

Petit clin d'œil à une dame qui a fêté son 150^e anniversaire avec le relooking de son uniforme : la fanfare La Montagnarde. Fidèle et présente lors de nombreuses manifestations, nous souhaitons la pérennité de notre fanfare villageoise.

La municipalité exprime sa gratitude aux habitants et résidents qui s'investissent tout au long de l'année à la vie associative de Château-d'Oex, La Lécherette, L'Etivaz et des Moulins.

Cartes journalières « communes »

Statistiques des ventes pour la période choisie

Date de création du rapport: 28.04.2020 11:59:14

Export du : 01.01.2019 au 31.12.2018

Année	Mois	Cartes	Vendu	Utilisation	Montant (CHF)	Non- résidents	%	Résidents	%
2019	1	62	42	67.7%	1'700.00	3	7.1%	39	92.9%
2019	2	56	32	57.1%	1'310.00	3	9.4%	29	90.6%
2019	3	62	46	74.2%	1'900.00	6	13.0%	40	87.0%
2019	4	60	47	78.3%	1'910.00	3	6.4%	44	93.6%
2019	5	62	54	87.1%	2'250.00	9	16.7%	45	83.3%
2019	6	60	48	80.0%	5'900.00	2	4.2%	46	95.8%
2019	7	62	59	95.2%	2'380.00	2	3.4%	57	96.6%
2019	8	62	48	77.4%	1'990.00	7	14.6%	41	85.4%
2019	9	60	50	83.3%	2'010.00	5	10.0%	45	90.0%
2019	10	62	53	85.5%	2'150.00	5	9.4%	48	90.6%
2019	11	60	43	71.7%	1'760.00	4	9.3%	39	90.7%
2019	12	62	49	79.0%	2'030.00	9	18.4%	40	81.6%
		730	571	78.2%	27'290.00	58	10.2%	513	89.8%

Le budget est établi sur des prévisions de ventes de 80% avec un taux de réservation de 20% provenant de résidences fiscales hors commune. Ce poste ne s'autofinance pas en 2019. (Achats des cartes CHF 28'000.00).

2. FINANCES

Résultat

Le compte de fonctionnement 2019 laisse apparaître un excédent de revenus de **CHF 343'984.13**, alors que le budget prévoyait un montant de CHF 41'299.40.

Ce bon résultat provient essentiellement du chapitre 40 Impôts qui enregistre une augmentation de CHF 393'934.74, (principalement l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur la dépense), et du chapitre 46 pour CHF 197'025.07 (Subvention Alpinfra, dons et legs).

Au niveau des charges, deux chapitres enregistrent des montants inférieurs au budget. Il s'agit du chapitre 31 Biens, services, marchandises pour CHF 243'273.75 (entretien des immeubles, routes et territoires, leasing, taxes d'utilisation ainsi que honoraires et prestations de service), et le chapitre 32 dont les intérêts passifs sont inférieurs de CHF 112'891.95 par rapport au budget.

Enfin, la différence des charges au chapitre 35 remboursements, participations et subventions à d'autres collectivités publiques s'élève à CHF 959'249.68, alors que la différence des revenus au chapitre 45 remboursements, participations et subventions d'autres collectivités publiques se monte à CHF 781'812.54, soit un solde net à charge de la commune de CHF 177'437.14

Si l'on fait abstraction des mouvements de réserves, des amortissements et des imputations internes, la marge d'autofinancement réalisée, à savoir l'excédent de revenus purement financier (cash flow) est de **CHF 2'036'165.08**. La capacité de financement de l'endettement (MA/EN) atteint ainsi 6.29%, ce qui la situe au dessus du taux minimal de 5.00% fixé par le Conseil communal, mais à un peu moins de la moitié de la valeur idéale de 15.00%.

La marge d'autofinancement est supérieure à la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (CHF 1'916'897.20).

Le résultat 2019 permet donc d'effectuer un virement à capital de CHF **343'984.13**, ce qui porte le compte 9290 à CHF 1'754'086.63.

Attributions aux fonds de réserve

La provision pour débiteurs douteux (remises d'impôts, défalcons municipales) augmente de CHF 137'225.00 et passe ainsi de CHF 517'684.00 à CHF 654'909.00 au compte 9282.001. La provision sur les créances d'impôt estimée par le canton s'élève à CHF 622'099.00.00, le solde de CHF 32'810.00 correspond à la moyenne des défalcons municipales accordées les cinq dernières années.

4500 Ordures ménagères	CHF 3'168.28	9280.003 Fonds ordures ménagères
------------------------	--------------	----------------------------------

Gestion et comptes 2019

Ce compte fait partie des centres budgétaires pour lesquels une taxe affectée est prélevée, c'est-à-dire que les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique (financements spéciaux).

A noter que le pourcentage des taxes forfaitaires par rapport aux charges pour les ordures ménagères se monte à 65% et ne devrait en principe pas dépasser 60 %. Un ajustement pourrait être nécessaire au budget 2021.

Suite au décompte provisoire des charges péréquatives 2019 transmis par le Service des communes et du logement, une attribution à provision via les passifs transitoires pour la péréquation directe nette (CHF 196'612.00) a été effectuée.

Enfin, le soutien aux collectivités publiques d'Alpinfra a été attribué au fonds 9282.006 Entretien domaines agricoles et forêts pour un montant de CHF 86'000.00

Prélèvements aux fonds de réserve

4600 Egouts, épuration CHF 89'196.53 9280.002 Fonds épuration

Le Service de la sécurité civile et militaire a accordé trois prélèvements sur le fonds 9282.000 Taxes compensatoires abris publics pour un montant total de CHF 14'673.05 pour des travaux exécutés dans les abris publics des Moulins et de l'Etivaz.

Amortissements au patrimoine financier

Le patrimoine de RMC SA & TCO SA a été transféré au patrimoine administratif pour un montant de CHF 2'600'000.00 et fera l'objet d'un amortissement obligatoire sur 10 ans dès l'année 2020.

Comptabilisation des péréquations

Comptes	Désignation	Acompte n et décompte n-1					
		2019	2018	2017	2016	2015	2014
7200 351 500	Facture sociale AC	2'378'442	2'193'257	2'264'777	2'069'176	1'978'147	2'318'034
7200 351 510	Facture sociale AP			75'869	162'513		
7200 451 500	Facture sociale AP	-198'485	-5'982			-382'084	-435'108
	Total facture sociale	2'179'957	2'187'275	2'340'646	2'231'689	1'596'063	1'882'926
2200 352 900	Alimentation du fonds	2'491'612	2'002'105	1'998'679	1'992'943	1'877'430	1'872'485
2200 352 910	Péréquation nette solde AP	366'665	118'226		128'295		86'966
2200 352 920	Péréquation - attribution à provision	196'612					
	Alimentation du fonds	3'054'889	2'120'331	1'998'679	2'121'238	1'877'430	1'959'451
2200 452 900	Retour du fonds	-2'202'638	-2'427'339	-2'164'712	-2'210'887	-2'141'162	-1'935'769
2200 452 910	Péréquation nette solde AP	-536'243		-120'354		-178'958	
	Retour du fonds	-2'738'881	-2'427'339	-2'285'066	-2'210'887	-2'320'120	-1'935'769
	Total péréquation nette	316'008	-307'008	-286'387	-89'649	-442'690	23'682
4300 452 900	Dépenses thématiques AC	-2'257'979	-1'943'827	-1'765'400	-1'520'448	-1'942'836	-1'680'004
4300 452 910	Dépenses thématiques AP		-391'683	-355'747		-2'309	-152'712
4300 352 910	Dépenses thématiques AP	149'363			203'849	151'747	
	Total dépenses thématiques	-2'108'616	-2'335'510	-2'121'147	-1'316'599	-1'793'398	-1'832'716
6000 352 900	Réforme policière	347'557	329'329	337'698	338'394	319'978	323'078
6000 452 910	Réforme policière AP			-11'360			
6000 352 910	Réforme policière AP	29'410	4'131		12'742	8'021	27'972
	Total réforme policière	376'967	333'460	326'338	351'136	327'999	351'050
	TOTAL DES PEREQUATIONS	764'316	-121'783	259'450	1'176'577	-312'026	424'942

Remarques: Les corrections des acomptes issus des décomptes définitifs de la péréquation sont comptabilisés l'année suivante.

Les investissements

En 2019, les dépenses d'investissements du patrimoine administratif se montent à CHF 2'258'817.90 alors que les recettes d'investissements se montent à CHF 1'269'242.60.

Les dépenses relatives au patrimoine financier sont assimilées à des placements. Dans le cadre de l'analyse financière, elles sont tout de même ajoutées aux investissements. Ainsi, les dépenses d'investissement net se montent à CHF 989'575.30. La marge d'autofinancement de CHF 2'036'165.08 permet de prendre en charge la totalité des dépenses d'investissement net 2019.

Les investissements bruts des 10 dernières années se montent à CHF 54'199'924.00. Ils ont été financés à hauteur de 39.14% par des recettes (subventions, participations de tiers et de collectivités, etc.). Le montant total des investissements nets est de CHF 32'983'871.00.

Le ratio de degré d'autofinancement (MA/DIN) des 10 dernières années n'est que de 58.12%, ce qui est un peu faible.

L'endettement

L'excédent de la marge d'autofinancement par rapport aux investissements nets est de CHF 1'046'589.78. L'endettement net est maintenant de CHF 32'386'530.35. L'endettement total diminue également de manière significative, la diminution étant de CHF 1'592'740.87.

Le bilan

Le bilan de la Commune de Château-d'Oex au 31 décembre 2018 présente deux sommes égales de CHF 43'431'716.18. L'excédent de revenus de CHF 343'984.13 à l'issue de l'exercice porte le capital au 31.12.2019 à **CHF 1'754'086.63**.

L'analyse de la structure du bilan permet de s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante, ce qui est largement le cas avec un taux de couverture de 189.75%.

Le niveau des emprunts à moyen et long terme (mais y compris les ATF court terme) est supérieur aux immobilisations du patrimoine administratif de CHF 206'447.00.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, le remboursement financier des emprunts devrait être équivalent, et en tous les cas pas inférieur aux amortissements comptables.

Les éléments comptables sont quasiment représentatifs des éléments financiers. La structure du bilan est donc correcte.

Dépassements de crédits

Le contrôle du respect des crédits accordés est du ressort de la commission de gestion. Le point de la situation des crédits d'investissement figure dans le rapport de la commission de gestion-finances.

Les dépassements de crédits au budget de fonctionnement (écarts par rapport au budget) sont détaillés dans la brochure des comptes.

3. TRAVAUX

SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME

COMMISSION TECHNIQUE ET URBANISME

Constructions

Permis

En 2019, la municipalité a délivré les permis suivants :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Permis de construire avec dispense d'enquête	41	37	45	40	50
Permis de construire avec mise à l'enquête	27	41	53	24	33
Permis d'habiter ou d'utiliser suite à dispense d'enquête	25	32	39	33	27
Permis d'habiter ou d'utiliser suite à mise à l'enquête	26	14	26	28	23
Commission technique					
Nombre de séances	21	20	24	18	25
Nombre de dossiers traités	181	188	177	164	195

A relever que les dossiers traités n'aboutissent pas forcément sur une autorisation de construire.

Les demandes de permis de construire font face à toujours plus d'oppositions de tiers. Les levées d'oppositions et les réponses à la CDAP sont traitées directement par le service sans avoir recours à des mandats d'avocats. Cette manière de procéder participe aux économies de la commune mais augmente considérablement la charge du service.

Urbanisme

L'examen préliminaire du plan d'affectation communal (PACom) a passé dans les services de l'état. Cette nouvelle procédure nous a donné beaucoup de travail, mais avait pour seul but de préciser les éléments à étudier pour la suite : l'examen préalable planifié en automne 2020. Pour ce faire, de nombreuses séances de travail ont été nécessaires pour répondre aux exigences des services de l'état qui demande des planifications et études de couches supplémentaires :

- Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises (PDR), ce dossier devrait être adopté par le canton dans le premier semestre 2020.
- Plan directeur régional zones d'activités (SGZA), limité aux 3 communes du Pays-d'Enhaut, peut être finalisé en parallèle.
- Détermination des limites forestières par l'inspecteur forestier. Ces limites seront officialisées lors de la mise à l'enquête du PACom.
- Définition des périmètres largement bâtis et des territoires urbanisés, documents de travail non publics entre le SDT et la commune.

4. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ADMINISTRATION DES ECOLES

Association Scolaire Intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

Durant l'année 2019, le Conseil intercommunal de l'ASIPE s'est réuni à deux reprises :

- en date du 22.05.2019 pour étudier le préavis 1/2019 (adoption des comptes et gestion 2018)
- en date du 25.09.2019 pour étudier le préavis 2/2019 (budget 2020).

Ces deux préavis ont été acceptés à l'unanimité.

Le Comité de direction s'est réuni 9 fois durant l'année 2019. Ces séances durent en moyenne 2h à 2h30 et permettent de traiter de nombreux thèmes, en collaboration avec la direction des écoles, notamment :

- Les transports scolaires : demandes fréquentes pour des adaptations de transports (habitat éloigné, déménagement, garde partagée, repas ou garde chez des tiers)
- Gestion des locaux : fermeture de la grande-salle de Rougemont qui a nécessité que les enseignantes adaptent le programme sportif des élèves et la mise à disposition des locaux sous la grande-salle de Château-d'Oex pour l'accueil des élèves à midi.
- Devoirs surveillés
- Médecin scolaire

Début 2019, le comité a rencontré une délégation du Canton de Vaud afin de finaliser la mise à jour de la convention relative à l'échange linguistique des élèves de la région du Pays-d'Enhaut et de l'arrondissement administratif Haut-Simmental/Gessenay. Cette convention devrait être signée début mai 2020, afin de pouvoir entrer en vigueur pour la rentrée scolaire 2020.

Au printemps 2019, le comité a également approuvé une proposition de la direction des écoles relative au remplacement des journées de ski en 10ème année par un camp de ski; le conseil intercommunal en a été informé lors de la séance de mai 2019.

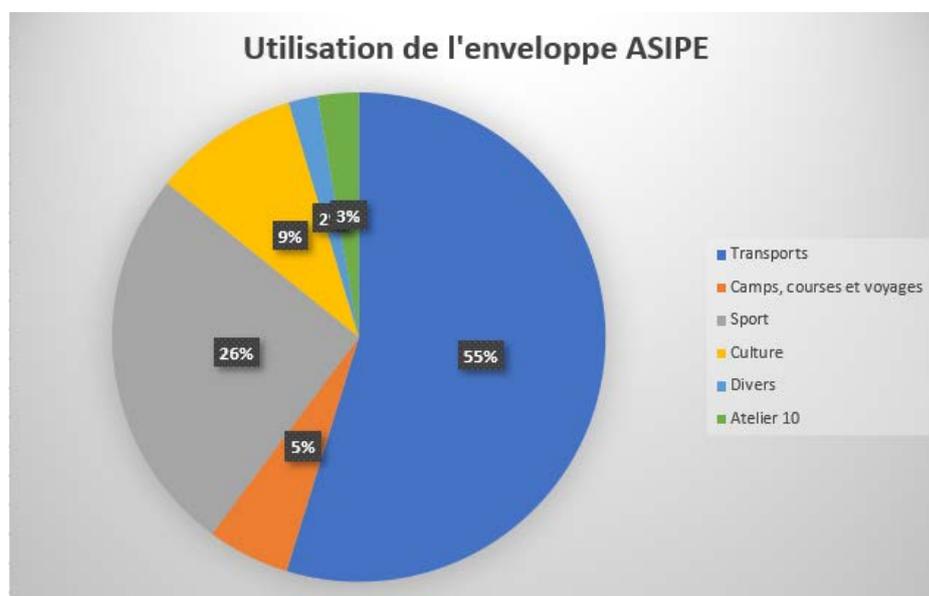
L'ASIPE et la Direction des écoles ont été interpellés à ce propos par un groupement de parents d'élèves qui demandaient le maintien des journées de ski en 10ème. Il n'a cependant pas été possible de répondre positivement à cette requête, ceci pour des raisons financières principalement.

Dès le mois d'août 2019, le comité de direction a nommé une commission, formée du comité, de Mmes Marina Andres et Véronique Bourret et de Mme Stéphanie Graf et M. Raymond Vuadens, afin d'étudier la mise en place des nouveaux horaires scolaires dès décembre 2020, ceci en raison d'une modification importante des transports publics (MOB et car postal). Après de nombreuses heures de réflexion, une solution a pu être définie en mars 2020.

Le Conseil d'établissement, sous la présidence de M. Eric Fatio, municipal, s'est réuni à 3 reprises en 2019. Ces rencontres ont permis à ses membres de s'interroger sur la sécurité des élèves aux abords des collèges, de l'utilisation de l'enveloppe en faveur de la culture ou de la présence de représentant-e-s des élèves à leurs séances, mais également d'interroger la direction au sujet du passage à un système de camps de sport d'hiver ou du niveau d'ondes (wifi/4G/5G) dans les classes. De plus, ils ont discuté des résultats du questionnaire en lien avec le sentiment de sécurité des élèves et de l'utilisation des téléphones portables dans le périmètre scolaire.

Les comptes 2019 présentent un solde positif de CHF 57'246.95 par rapport au budget. Cette bonne nouvelle, représentant 2,7% du budget, est principalement le résultat d'un contrôle strict des dépenses et d'une légère surestimation des frais de transports dont la variation est impossible à calculer avant de connaître de manière précise le nombre d'enfants à déplacer d'un village à un autre.

Comme chaque année, l'ASIPE met à disposition de la direction de l'établissement scolaire, une enveloppe à utiliser pour le financement des activités culturelles et sportives à charge des communes. En 2019, cette enveloppe a été augmentée de CHF 23'000.00 pour palier à l'arrêté du Tribunal fédéral au sujet de la gratuité de l'école. Il est également à relever que les élèves ont, quant à eux, récolté plus de CHF 22'000.00 pour agrémenter leurs courses d'écoles ou voyages d'études.



5. SECURITE PUBLIQUE

ADMINISTRATION

SECURITE PUBLIQUE COMMUNALE

Police administrative

Manifestations

Le service de sécurité publique a traité une soixantaine de demandes de manifestations, allant de la simple délivrance d'un permis temporaire jusqu'à des manifestations plus importantes comme le Festival International de Ballons.

Notification des commandements de payer

Le nombre de notifications effectuées par le service de sécurité publique reste stable.

<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
499	516	526	227	268	273	263	291	288	294

Travaux dans le secteur de l'Hôpital

Les travaux de divers services effectués sur la route du Mont et la route de l'Etambeau ont nécessité de nombreuses fermetures et déviations de la circulation dans ce secteur.

Signalisation routière

Le statut du parc situé aux abords de la protection civile (PC) a été modifié afin de réserver 2 places à la PC, 2 places au service de conciergerie et 8 places pour les utilisateurs du centre sportif.

Sur injonction du bureau des radars de la police cantonale, nous avons dû procéder à la pose de 6 panneaux supplémentaires « 60 km/h » à La Lécherette.

Suite à la sollicitation de l'exploitante de la cabane des Monts-Chevreuil, puis du Ski-Club des Monts-Chevreuil et d'entente avec la Communauté d'Intérêt Touristique des Alpes Vaudoises (CITAV), 2 indicateurs de direction touristique avec les symboles point de vue et parc ont été installés sur la route de Neusille.

Amendes d'ordre et ordonnances pénales

Les recettes liées aux amendes d'ordre et aux ordonnances pénales ont atteint le montant de CHF 19'217.00, ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport au dernier exercice.

Programme de signalisation d'intérêt local des Alpes vaudoises

La communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) coordonne le schéma directeur du programme de signalisation d'intérêt local des Alpes vaudoises. Accompagnée par le bureau d'études Signaxis Sàrl, elle coordonne le suivi du schéma directeur de ce programme.

Objectifs généraux

- Contribuer à la mise en œuvre de l'objectif stratégique « Mobilité » du rapport Alpes vaudoises 2020
- Dans la continuité du schéma directeur de signalisation des pôles d'importance régionale, coordonner la signalisation de l'ensemble des pôles d'une même commune.
- Diminuer le nombre général de panneaux de signalisation afin d'améliorer leur visibilité.
- S'adresser à un public-cible qui ne connaît pas la région.
- Servir de projet-pilote pour le canton de Vaud.

Objectifs techniques

- Réaliser et analyser l'état des lieux de la signalisation existante.
- Sélectionner les pôles à signaler.
- Elaborer les itinéraires à baliser des pôles sélectionnés.
- Préparer les conditions générales de mise en œuvre des résultats de l'étude.

Limite du projet

Analyse de la signalisation spécifique aux 9 communes membres de la CITAV. La commune de Château-d'Oex en fait partie.

Préavis No 14/2019 Demande de crédit pour la mise en œuvre du programme de signalisation d'intérêt local des Alpes vaudoises.

Dans la continuité du renouvellement des panneaux touristiques situés sur les autoroutes et principales routes cantonales, les communes des Alpes vaudoises, par l'intermédiaire de la CITAV, ont souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des pôles d'un même axe touristique.

Pour ce faire, un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec, pour chaque commune, l'élaboration d'un schéma directeur qui définit :

- La sélection des pôles à signaler ;
- La planification des itinéraires à baliser des pôles sélectionnés.

Afin de passer à la phase de mise en œuvre des différents schémas directeurs communaux, trois mesures principales ont été initiées à l'échelle des Alpes vaudoises :

1. Développement des panneaux d'accueil routiers des principales destinations touristiques de la région.
2. Adaptation de la signalisation routière relative au guidage des pôles à signaler.
3. Développement des panneaux d'information pour piétons situés aux emplacements stratégiques des destinations (gare, parking, etc.).

Dans le but de mettre en œuvre le programme de signalisation sur le territoire communal (production et aménagement des outils de signalisation), la municipalité a sollicité l'octroi d'une participation financière pour :

- L'adaptation de la signalisation routière aux résultats de l'étude de planification (schéma directeur).
- Le développement et l'aménagement de 10 panneaux d'information pour piétons sur la base de l'expérience menée en 2018 et la pose de deux panneaux-pilote (place de la gare du MOB, sortie « Est » du parking du village).
- Le co-financement du mandat d'accompagnement du Bureau d'études Signaxis Sàrl.

Ce programme de signalisation doit à terme :

- Optimiser les flux des visiteurs de la région
- Permettre une meilleure articulation de la signalisation routière avec celle destinée aux piétons (cohérence, coordination, communication)
- Améliorer l'image de la région et la qualité du séjour des touristes ou visiteurs.

CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

ADMINISTRATION

Population

Recensement officiel de la population au 31 décembre 2019 selon « Statistiques Vaud »

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Suisses	2551	2577	2543	2555	2568
Etrangers (B, C, L longue durée)	<u>857</u>	<u>900</u>	<u>890</u>	<u>905</u>	<u>900</u>
Total	3408	3477	3433	3460	3468
	====	====	====	====	====

Evolution de la population dès 1970

<u>Commune de Château-d'Oex</u>		<u>District du Pays-d'Enhaut</u>			
1970	3205				
1980	2872				
1990	3110				
1995	3111				
2000	3034	2000	4454		
2005	3098	2005	4493		
		<u>Région du Pays-d'Enhaut</u>		<u>District Riviera - PE</u>	
2010	3214	2010	4626	2010	79'608
2011	3242	2011	4664	2011	80'210
2012	3285	2012	4747	2012	80'831
2013	3320	2013	4778	2013	81'739
2014	3440	2014	4874	2014	82'905
2015	3408	2015	4854	2015	83'813
2016	3477	2016	4915	2016	84'674
2017	3433	2017	4860	2017	85'496
2018	3460	2018	4890	2018	85'060
2019	3468	2019	4874	2019	85'258

Population en séjour à Château-d'Oex

Au 31 décembre 2019, 54 personnes sont inscrites en séjour à Château-d'Oex, contre 59 personnes au recensement de 2018.

Les intéressés demeurent dans notre commune durant la semaine mais gardent leur domicile fiscal et politique dans une autre commune du pays.

INSTANCES DE SECURITE**SERVICE INCENDIE ET SECOURS****Service de Défense Incendie et de Secours du Pays-d'Enhaut (SDISPE)**

Le SDISPE comprend un effectif de 81 membres, répartis comme suit : 10 officiers, 11 sous-officiers et 60 sapeurs-pompiers.

Interventions pour la période du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019

Alarme automatique	8
Intervention feu bâtiment ECA	10
Intervention feu de broussailles ou étroubles	4
Intervention feu de forêts	1
Intervention feu de cheminée	1
Intervention ABC (DCH)	15
Intervention extra cantonale	2
Prévention objet ECA et non ECA	4
Intervention fermentation fourrage	1
Intervention pionnier	1
Intervention sauvetage de personne et d'animaux	2
Intervention aide au portage	2
Intervention technique divers	3
Intervention éléments naturels	1
Intervention inondation par accident ou usure	3
Total	58
Total des heures d'intervention	889

L'année 2018 répertoriait 64 interventions pour un total de 2875 heures et l'année 2017 46 interventions pour un total de 1370 heures.

Activités 2019

Exercices DAP

Exercices DPS-ARI-ABC-Secours routier

Exercice interservices

Journée portes ouvertes à l'occasion du 150e anniversaire de la FSSP - Présentation du projet Jeunes Sapeurs-Pompiers

Formation ECAFORM

Concours FVSP

Téléthon

Recrutement 2019

Le recrutement cantonal s'est déroulé le 7 novembre 2019 : campagne d'affichage, publication d'articles dans les journaux, envoi de 140 lettres aux personnes nées en 2002 ainsi qu'aux nouveaux habitants du Pays-d'Enhaut. 6 personnes se sont présentées à la soirée officielle.

Véhicule

Réception de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud, d'un nouveau véhicule polyvalent VW T6 Transporter 4M destiné au Détachement d'appui (DAP) à L'Etivaz.

PROTECTION CIVILE RIVIERA PAYS-D'ENHAUT

La compagnie VI Pays-d'Enhaut, comprenant un effectif de 70 astreints, est menée de front par la Capitaine Catherine Pilet.

L'année 2019 fut marquée par l'organisation des cours de répétition par compagnie sur une durée de 5 jours consécutifs ; une nouvelle manière de procéder à la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux règlements cantonaux.

- 20 astreints ont participé à la construction de l'arène de la Fête des Vignerons à Vevey.
- 50 astreints ont participé à un cours de répétition au Pays-d'Enhaut : renforcer les compétences en matière de suivi de la situation et poursuivre l'amélioration des connaissances des astreints, accroître le recrutement de nouveaux FIR et mettre un accent particulier à la recherche de futurs cadres.

La période estivale a été marquée par :

- le déclenchement du plan canicule, activé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), où la protection civile a été déployée à la surveillance d'habitants du Pays-d'Enhaut
- la participation de la compagnie VI au passeport vacances. Elle a accueilli une quinzaine de jeunes qui ont découvert les missions de la protection civile vaudoise.

REMERCIEMENTS

Habiter dans l'arrière-pays vaudois a ses bons côtés. Hormis, une qualité de vie privilégiée par le cadre naturel de la région, relevons que le Pays-d'Enhaut bénéficie d'un cadre sécuritaire de proximité à en faire pâlir certains :

Sapeurs-pompiers, gendarmerie, service sanitaire, colonne de secours, protection civile, services de voirie communale et cantonale.

Tous solidaires à protéger la population. Qu'ils soient vivement remerciés de leur engagement et leur professionnalisme.

6. SERVICE SOCIAL

SERVICE ADMINISTRATIF

ADMINISTRATION

Association Régionale de l'Action Sociale Aigle – Pays-d'Enhaut (ARASAPE)

A l'instar des années précédentes, l'ARASAPE a dû, tout comme l'ensemble des dix régions d'action sociale de notre canton, faire face à une augmentation du nombre de prestations à offrir à notre population (subsides à l'assurance maladie, bourses, revenus d'insertion, soutiens à l'intégration professionnelle des jeunes, etc.). Ces augmentations, même si elles sont principalement financées par le canton, demandent toutefois à l'ARASAPE de revoir son organisation et ses besoins en locaux.

Du point de vue de son organisation, le Comité de l'ARASAPE planche actuellement sur une refonte globale de ses statuts et de son fonctionnement. Cette démarche a été initiée afin de répondre aux nouvelles directives cantonales en matière d'association intercommunale et dans le but de mieux clarifier les rôles des différentes instances en place, soit le conseil intercommunal, le comité et la direction et ceci principalement dans le domaine de la petite enfance.

Pour finir, l'année 2019 a vu le changement de présidence. Il est à relever que la présidence du représentant des Communes du Pays-d'Enhaut ne devait initialement durer qu'une année. Compte tenu des disponibilités de chacun, le comité a décidé de proposer une inversion des rôles entre la présidence et la vice-présidence. En date du 10 octobre dernier, le conseil intercommunal a accepté de nommer Mme Maude Allora, municipale à Aigle, à la Présidence de l'ARASAPE pour la fin de la législature.

Association régionale du Pays-d'Enhaut pour l'accueil de jour des enfants (ARPAJE)

L'ARPAJE est l'association faîtière du Réseau d'accueil de jour des enfants du Pays-d'Enhaut. Il s'assure que les besoins en accueil soient couverts et que les obligations cantonales soient respectées. S'ils veulent faire valoir leurs droits aux subventions cantonales, l'ensemble des réseaux doivent, tous les 5 ans, renouveler leur autorisation en présentant un plan de développement. Ce qui a été effectué en 2019 pour la période 2020-2025.

Dans cette optique, l'ARPAJE a prévu d'augmenter le nombre de places d'accueil en préscolaire de 15 à 22 places, de passer de 12 à 36 places en parascolaire et de compléter le nombre d'accueillantes en milieu familial afin de répondre aux besoins. De plus, il a été prévu d'adapter l'accueil des élèves à midi afin d'avoir une surveillance adaptée en fonction de l'âge des enfants, ceci dès 2021.

7. CONCLUSIONS

La Municipalité se réjouit des efforts menés ces dernières années pour équilibrer durablement ses budgets qui se traduisent par des exercices comptables excellents.

Tout cela contribue à une stabilisation de l'endettement et même à une diminution pour 2019.

La marge d'autofinancement qui se monte à CHF 2'036'165.08 est là pour témoigner que la municipalité est sur le bon chemin et que ces efforts n'ont pas été vains. Merci à l'ensemble des municipaux pour leur saine gestion des deniers publics et à tous les employés qui, à leur niveau, ont contribué à ce résultat très satisfaisant.

Les comptes annuels 2019 présentent donc un excédent de recettes de CHF 343'984.13.

Dans la phase de bouclage des comptes, la municipalité a débattu en ce printemps 2020 de l'opportunité de créer un fonds de réserve « relance à l'économie locale », suite à la pandémie CoVID-19.

La Municipalité réfléchit aux meilleures solutions possibles pour présenter au Conseil communal des mesures appropriées et concrètes afin de répondre aux divers besoins de nos entreprises locales (financier, promotion, digitalisation, etc.).

Nous ne manquerons pas de revenir devant le conseil communal pour présenter diverses mesures déjà mises en avant et d'autres plus importantes qui devront être mises en œuvre pour venir en aide dans des situations où les moyens cantonaux et fédéraux spécifiques n'auront eu que peu d'influence.

Pays-d'Enhaut Région, secteur économie, travaille d'arrache-pied pour renseigner toutes les branches touchées et étudier qu'elles sont les mesures cantonales et fédérales mises en place pour leur venir en aide. Nous remercions leurs collaborateurs qui font un travail formidable dans ce contexte sanitaire et économique très difficile.

La Municipalité se préoccupe de l'après COVID-19 et de la relance économique locale. Mais, il ne faut pas non plus oublier qu'elle doit aussi veiller à maintenir l'équilibre financier du budget de fonctionnement 2020 et à réévaluer les priorités d'investissement pour l'année 2020 si nécessaire, dans le but de présenter un préavis COVID-19.

Pour terminer, la municipalité tient à adresser toute sa reconnaissance aux membres du Conseil communal et aux membres de la Commission de gestion-finances pour leur travail et leur esprit constructif.

La municipalité tient également à relever l'engagement des chefs de service et de l'ensemble du personnel communal qui, avec elle, recherchent constamment des solutions pour soulager les finances communales.

En conclusion et sur la base de ce rapport, la municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal No 5/2020 du 12 mai 2020
- ouï le rapport de la commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A. D'approuver les comptes communaux 2019 tels que présentés.
- B. De donner décharge à la municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Dans l'attente de vos décisions, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 12 mai 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Eliane Morier

Annexe :

Comptes communaux 2019.